Éducation : des tablettes tactiles à 20 000 élèves de la Form IV

by Jenna Ramoo on 2012-11-10 10:39:00

L'éducation constitue le cœur et le fondement du budget 2013. Tel est le souhait de Xavier-Luc Duval, ministre des Finances, qui a augmenté l'allocation pour ce secteur à quelque Rs 12,6 millards. La technologie dernier cri va intégrer le système scolaire l'année prochaine. A cet effet, environ 20 000 élèves de la Form IV vont recevoir une tablette tactile.

Selon le ministre des Finances, cette initiative favorisera le 'digital learning' et donnera accès à un monde de données en ligne tout en permettant aux élèves de faire des recherches et de développer davantage leurs aptitudes. Toutefois, ces tablettes seront programmées contre l'abus de l'Internet. Ces tablettes seront gratuites. Toutefois, les élèves devront payer un frais d'assurance de Rs 500 en cas de perte ou si elles sont abîmées. La connexion d'Internet dans les écoles sera rehaussée grâce aux fibres optiques. Maurice est un des quatre pays identifiés qui bénéficie des programmes de formation en informatique, dispensés par le MIT, une des universités prestigieuses de la technologie. Chaque citoyen bénéficieront de ces cours gratuits.

L'année dernière, le gouvernement avait annoncé une série d'initiatives afin d'aider les enfants issus des familles avec un faible revenu. L'objectif était de permettre à ces enfants d'avoir accès à l'éducation à un âge précoce et d'aider les mères à intégrer le marché du travail. Le succès de cette initiative était incertain vu à cause d'un nombre limité de facilités approuvées à travers le pays. Pour remédier à cela, les lignes directrices de CSR seront revues pour permettre le financement du coût de construction et l'amélioration des garderies. Le gouvernement envisage également de fournir une subvention d'environ Rs 200 000 à chaque garderie sise dans les endroits défavorisés et qui nécessite une amélioration afin d'être dûment enregistré. Une somme de Rs 2 millions sera ainsi injectée.

Le programme de 'Summer & Winter School' pour les enfants à faible performance sera étendu à un coût de Rs 5 millions.

Le manque de moyens financiers ne devrait pas empêcher un élève d'atteindre ses ambitions. Xavier-Luc Duval annonce qu'un soutien sera accordé aux élèves brillants, dont les parents ne peuvent pas payer les frais universitaires. Un nouveau système de prêt sera offert par les banques qui proposeront des prêts à faible coût aux étudiants notamment jusqu'à Rs 100 000 par an pour les frais universitaires. Ces prêts seront disponibles à un taux préférentiel de 7,9 %. Ce nouveau plan requiert un seul garant qui doit être un parent. Le gouvernement sera garant de cette dette à hauteur de 20 % uniquement. Ce plan sera aussi disponible pour financer partiellement des études à l'étranger. Une bourse sera offerte aux étudiants des familles vulnérables qui ne peuvent pas obtenir un prêt. Rs 20 millions seront injectées pour permettre à ces enfants d'accéder au tertiaire mais à condition qu'ils soient qualifiés par l'intermédiaire du registre social de Maurice.

Pour la première fois, des inspections seront faites au moins une fois par an dans chaque école secondaire afin de s'assurer de la qualité de l'éducation proposée. Dans cette optique, le ministère de l'Éducation recrutera 12 nouveaux 'Quality Assurance Officers'.

Dans un monde où le changement s'opère rapidement, le système de l'éducation doit suivre les tendances. Il ne faudrait pas avoir de décalage entre l'éducation offerte et l'industrie. L'État utilisera les dispositions statutaires de l'Education Act pour assurer des consultations entre les partenaires de l'industrie, le gouvernement et les établissements d'enseignement concernant les tendances du marché du travail ainsi que le contenu des cours.

Des dispositions similaires seront insérées dans les University of Mauritius Act, University of Technology Act, Fashion Design Institute Act, l'Université des Mascareignes Act et l'Open University of Mauritius Act. Cela permettra d'assurer que tous les partenaires aient leur mot à dire dans la conception et la prestation de l'éducation et de l'enseignement supérieur à Maurice.

Maurice attire de nouvelles universités et étudiants étrangers. En plein essor comme un centre d'éducation par excellence dans la région, de 2011 à 2012, le nombre d'étudiants étrangers a doublé, passant de 600 à 1 200 et devrait passer à 2 000 l'année prochaine. Les secteurs techniques et prévoc sont actuellement très prisés par les étudiants étrangers. A cet effet, le plan de visa sera étendu aux établissements opérant dans ce secteur. L'État fournira les fonds nécessaires pour créer trois nouveaux campus à travers le pays, notamment dans le Triangle Réduit, à Pamplemousses et à Montagne-Blanche et une cinquantaine de bourses seront offertes aux étudiants africains.

Une nation ne doit pas se préoccuper seulement de créer de la valeur. Chacune des actions politiques et mesures doit avant tout refléter les valeurs de la société. Xavier-Luc Duval annonce que le gouvernement allouera Rs 130 millions pour la fourniture d'un repas chaud par jour à chaque enfant de chaque école ZEP à Maurice, au coût Rs 1 500 par enfant et par mois. Ils seront 9 200 bénéficiaires.

Après l'éducation gratuite et le transport gratuit, c'est un autre pas historique en avant pour les enfants. Ces derniers auront droit au soutien de l'État si leurs parents sont célibataires, handicapés ou qui bénéficient de l'aide sociale. Cependant, il y a une grande disparité dans le niveau de soutien accordé aux familles pauvres sous les différents régimes d'aide sociale pour les enfants pauvres. Un support minimum de Rs 750 par enfant et par mois sera fourni dans toutes les familles qui touchent moins de Rs 6 200 par mois. Cela est limité à trois enfants par famille. Cette mesure coûtera au gouvernement près de Rs 100 millions et quelque 20 000 enfants y bénéficiera. De plus, quelque 5 000 enfants ne vont pas à l'école. A partir de maintenant, les allocations familiales ne seront versées uniquement aux familles qui envoient régulièrement leurs enfants à l'école. Un taux de participation inférieur à 90 % pendant deux mois consécutifs sans certificat médical sera sanctionné par le retrait d'avantages.

Le Matinal - http://www.lematinal.com